CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Les présentes conditions générales régissent les relations entre :

La société Véronique de Luca Formation inc. exerçant sous la marque commerciale ISQF, corporation dûment constituée, et ayant sa principale place d'affaires au 204, rue du St Sacrement - H2Y 1W8 MONTRÉAL enregistrée au Registre sous le NEQ 1174285651 ci après dénommée « la Société »

et toute personne effectuant une formation proposée par la Société ci-après dénommée « le Client ».

INSCRIPTION

L'inscription s'effectue en complétant le formulaire d'inscription sur le site internet de la société. L'envoi du formulaire constitue pré-inscription et permet d'effectuer un prépositionnement du candidat et le cas échéant un entretien motivationnel est proposé à chaque candidat à l'issue duquel l'inscription est acceptée ou refusée. Toute inscription implique l'acceptation sans réserve par le Client et son adhésion pleine et entière aux présentes Conditions Générales de Vente. Le Client reconnaît à cet effet que, préalablement à son inscription, il a bénéficié des informations et conseils suffisants par la Société lui permettant de s'assurer de l'adéquation de la formation à ses besoins.
Toute inscription doit être confirmée par le paiement d'un acompte et la signature d'un contrat de formation ou d'une convention de formations. Dans le cas d'un paiement par un organisme tiers, le Client doit fournir copie de l'acceptation du financement l'organisme tiers. Toute validation d'une commande en ligne ou paiement de l'acompte vaut inscription ferme et définitive.
La Société fait parvenir au Client, en double exemplaire par voie électronique, un contrat de formation que le Client s'engage à retourner par voie électronique dans les plus brefs délais un exemplaire signé.
Dans le cas où un Client s'inscrirait à une formation sans avoir procédé au paiement de la (des) formation(s) précédente(s), la Société pourra refuser cette inscription sans que le Client puisse prétendre à une quelconque indemnité pour quelque raison que ce soit.

CARACTÉRISTIQUES ESSENTIELLES DES FORMATIONS

Les caractéristiques et descriptifs de chaque formation et le cas échéant, les conditions administratives, pédagogiques et les périodes d'inscription, sont précisés dans les documentations spécifiques et sur le site internet ifsms.ca. Les offres et prix sont précisés sur le site ifsms.ca et dans la documentation en vigueur au moment de l'inscription.

TARIF

Tous les prix sont indiqués en dollars canadiens TPS et TVQ non incluses. Les prix indiqués sur les différents documents émis par la Société pour l'année en vigueur sont forfaitaires et comprennent la formation, l'accès à l'application mobile et la documentation pédagogique remise à chaque participant.

RÈGLEMENT

Le règlement de l'intégralité du prix de la formation est à effectuer selon les dispositions particulières mentionnées dans la convention ou le contrat signé entre la Société et le Client. Le Client s'engage à régler l'intégralité du montant de sa commande dans les délais convenus, qu'il soit assidu ou non dans sa formation. En cas de paiement en plusieurs fois, le défaut de règlement, même partiel, met fin aux facilités de paiement octroyées au Client
Tout retard de paiement donne lieu à des pénalités égales à 1,5 fois le taux d'intérêt légal en vigueur et à une indemnité forfaitaire de 10 dollars.
Pour tout incident de paiement (unique ou échelonné), la société se réserve le droit de :

- recouvrer immédiatement l'intégralité des sommes restant à percevoir par tous les moyens légaux en vigueur,
- suspendre la formation en cours.

DÉLIVRANCE DES SERVICES
L'inscription à une formation est strictement personnelle. Tout transfert de l'inscription au profit d'un tiers ou mise à disposition de ressources, sous quelque forme que ce soit (notamment reproduction totale ou partielle), et à quelque titre que ce soit (gratuit ou onéreux), est strictement interdit et engage la responsabilité contractuelle et délictuelle de l'auteur des faits.

ACCÈS À L'ESPACE DE FORMATION EN LIGNE
A l'issue de son inscription, le Client reçoit les identifiants nécessaires pour accéder à son espace de formation et bénéficier des contenus et services. Tout accès à un espace de formation en ligne implique de la part du Client le respect du Règlement intérieur. Les services sont accessibles pour la durée de la formation. L'accès aux contenus et aux services proposés dans la formation implique de la part du Client de posséder obligatoirement :

- un ordinateur ;
- une connexion Internet fonctionnelle ;
- une adresse électronique individuelle ;
- un numéro de téléphone ;
- un navigateur Internet dans une version récente ;
- un lecteur de fichier PDF ;
- une webcam et un micro.

La Société ne fournit aucun matériel ou logiciel qu'il appartient au Client de se procurer. Le dysfonctionnement du matériel du Client ou l'interruption de sa connexion Internet en cours de formation ne donne pas droit à une indemnité ou à un remboursement de la part de la Société.

ANNULATION OU REPORT DE LA FORMATION PAR LA SOCIÉTÉ
Si le nombre de participants à une formation est jugé insuffisant, la Société se réserve le droit d'annuler cette formation pour des raisons pédagogiques au plus tard une semaine avant la date prévue. Les frais d'inscription et acomptes préalablement réglés sont alors entièrement remboursés ou un avoir est émis.
La Société se réserve le droit de reporter la formation, de modifier les modalités de son déroulement et le contenu de son programme si des circonstances indépendantes de sa volonté l'y obligent.

VALIDATION DE LA FORMATION
Si la formation étant soumise à validation, l'inscription à la formation ou la présence du candidat aux sessions de formation n'entraîne aucunement une automaticité d'obtention des compétences et/ou du titre visé. L'évaluation finale du candidat relève de l'appréciation de la commission d'évaluation selon des modalités qui sont définies dans la convention ou le contrat signé entre la Société et le Client. Les décisions prises lors de la validation sont souveraines et la Société n'a pas à justifier ses décisions. Dans le cas où le Client n'est pas validé, la Société peut selon chaque cas proposer au Client de représenter sa demande de validation après avoir effectué ou non, selon la décision de la Société, une formation complémentaire.
Dans le cas où, à l'issue de la formation, le Client ne serait pas validé le Client ne peut prétendre à aucun remboursement ou indemnité du fait de cette non validation.

CONFIDENTIALITÉ
La Société s'engage à conserver la confidentialité des échanges effectués avec le Client durant les formations.
Le Client s'engage à garder confidentielles toutes les informations de toute nature qu'il obtient sur les autres clients durant les formations et en particulier celles fournies par les participants lors des « retours ». Tout manquement à l'obligation de confidentialité induirait immédiatement l'exclusion du Client de la formation et ce sans indemnité ni remboursement même partiel du prix.

RESPONSABILITÉ

La Société se réserve le droit :

- de refuser toute inscription de la part d'un Client pour motif légitime et non discriminatoire ;
- d'exclure à tout moment tout participant dont le comportement gênerait le bon déroulement de la formation et/ou manquerait gravement aux présentes conditions générales ;
- d'exclure tout participant qui aurait procédé à de fausses déclarations lors de l'inscription ;

et ce, sans indemnité ni remboursement même partiel du prix.

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

La Société détient seule les droits intellectuels afférents aux formations qu'elle dispense de sorte que la totalité des supports pédagogiques, quelle qu'en soit la forme (papier, numérique, orale...), utilisés dans le cadre de la formation demeure sa propriété exclusive.

Le Client s'interdit d'utiliser, reproduire, directement ou indirectement, en totalité ou en partie, d'adapter, de modifie, de traduire, de représenter, de commercialiser ou de diffuser les supports de cours ou autres ressources pédagogiques mis à sa disposition.

DONNEES A CARACTÈRE PERSONNEL

Toutes les données personnelles des clients sont recueillies pour la gestion des dossiers et elles sont destinées aux services de la Société. Aucune donnée personnelle n'est collectée à l'insu du Client par la Société. Le Client est informé que :

- les données personnelles qu'il communique sont nécessaires à l'exécution du contrat de formation ;
- les finalités du traitement mis en œuvre par la Société sont les suivantes : mise en œuvre des opérations relatives aux actions de formation (inscription, convocation, préparation, organisation et tenue de la formation, résultats de l'évaluation des acquis de la formation, établissements et envoi des justificatifs de l'action de formation), mise en œuvre des opérations relatives à la gestion Client (commandes, factures, comptabilité, comptes clients, suivi de la relation client) et gestion des demandes d'exercice des droits des personnes concernées ;
- les données sont conservées, tant qu'elles sont nécessaires aux finalités du traitement et archivées au-delà conformément aux durées de prescription applicables.
- les données sont destinées exclusivement à la Société, ainsi que, et d'une manière générale, à tout acteur privé ou public intervenant dans le cadre de la formation. S'agissant des mises en situation professionnelles en structure extérieure à la Société, celle-ci s'engage à informer le Client que des données à caractère personnel les concernant sont transmises aux fins de suivi et de réalisation de la formation.

DISPOSITIONS GENERALES

Si l'une quelconque des clauses des CGV était déclarée nulle, elle serait réputée non écrite mais n'entraînerait pas la nullité de la formation.

Le fait de ne pas revendiquer l'application de l'une des dispositions des CGV ou d'acquiescer à son inexécution de manière permanente ou temporaire ne peut être interprétée comme valant renonciation à ce droit.

La Société et le Client exercent et exerceront leurs activités de manière indépendante dans le cadre de l'exécution du contrat.

DROIT APPLICABLE

Le contrat est soumis aux dispositions des lois de la province du Québec. En cas de litige découlant de la conclusion, de l'interprétation ou de l'exécution du contrat, les parties s'engagent à rechercher une solution amiable.

A défaut d'une telle solution, le différent sera de la compétence exclusive du tribunal compétent.